



Assemblée générale

Distr. limitée
6 novembre 2007
Français
Original : anglais

Conférence des Nations Unies de 2007 pour les annonces de contributions aux activités de développement

New York, 12 novembre 2007

Projet de rapport

A. Ouverture et durée de la session

1. Par sa résolution 45/215, l'Assemblée générale a notamment décidé que l'adoption et la signature de l'Acte final de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement seraient remplacées par l'adoption d'un rapport de procédure.
2. La Conférence s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 12 novembre 2007.
3. La Conférence a été ouverte par [à compléter].

B. Participation

4. Étaient présents à la Conférence les représentants des États suivants : [à compléter].
5. Étaient également présents à la Conférence les représentants des organes, organisations et entités des Nations Unies, ainsi que des institutions spécialisées et autres organismes du système, dont les noms suivent : [à compléter].

C. Élection du Bureau

6. À sa séance du 12 novembre, la Conférence a élu par acclamation les membres du Bureau ci-après :

Président : [à compléter]

Vice-Présidents : [à compléter]



D. Documentation

7. La Conférence était saisie des documents suivants :
- a) Rapport du Secrétaire général relatif à l'analyse statistique globale du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/62/74-E/2007/54);
 - b) Rapport du Secrétaire général relatif à l'analyse statistique globale du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies : mise à jour 2006 (A/62/326);
 - c) Note du Secrétaire général sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/CONF.208/2007/1);
 - d) Note du Secrétaire général et Additif sur l'état, au 30 juin et au 23 octobre 2007, respectivement, des contributions annoncées ou versées lors de la Conférence des Nations Unies de 2006 pour les annonces de contributions aux activités de développement (A/CONF.208/2007/2 et Add.1);
 - e) Projet de rapport (A/CONF.208/2007/L.1);
 - f) Conférence de 2007 pour les annonces de contributions : informations générales sur les programmes et les fonds.

E. Annonces de contributions

8. La Conférence a pris note des contributions à un ou plusieurs des programmes ou fonds annoncées par un certain nombre de gouvernements; elle a également pris note du fait que plusieurs gouvernements n'étaient pas en mesure d'annoncer le montant de leurs contributions mais se proposaient de le faire connaître au Secrétaire général dès qu'ils le pourraient après la clôture de la Conférence.
-